

## Les monnaies locales : un bilan d'étape

Jérôme BLANC

**Depuis 2014, les monnaies locales ont une reconnaissance légale en France. Mais elles n'ont pas attendu cette reconnaissance pour se diffuser en France et à l'étranger. Jérôme Blanc tire le bilan de ces expériences dont l'ampleur reste encore limitée.**

En juillet 2014, la loi dite Hamon portant sur l'économie sociale et solidaire innovait en reconnaissant, dans son article 16, les « titres de monnaies locales complémentaires ». Cette reconnaissance inédite au plan international est intervenue durant les travaux de la « Mission d'études sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange local » pilotée par Jean-Philippe Magnen et Christophe Fourel, et dont le rapport final allait être publié en avril 2015 (Magnen et Fourel, 2015) ; elle en constitue un premier achèvement. Cet article de loi n'a pas créé un espace afin de développer des dispositifs jusque-là inexistant, mais il a cherché, au contraire, à fournir une sécurisation légale pour des expériences qui se sont démultipliées depuis le début des années 2010 en France, comme manifestation particulièrement dynamique d'un mouvement international ayant démarré au début des années 1990 aux États-Unis.

Les monnaies locales se présentent en effet comme la troisième génération d'un mouvement plus large d'innovations monétaires associatives nées dans les années 1980, et dont il n'existe aucun équivalent dans l'histoire des sociétés industrielles. La première génération a été celle des LETS (*Local exchange and trading systems*) dont les SEL (systèmes d'échange local) ont constitué l'adaptation française à partir de 1994, et les banques de temps ont constitué la deuxième génération, adaptée en France en 2011 sous la forme des Accorderies, sur la base du modèle québécois<sup>1</sup>. Si les SEL ont connu une montée rapide dans la seconde moitié des années 1990, leur modèle s'est ensuite essoufflé et il a aujourd'hui perdu en capacité d'interpellation quant aux catégories de richesse, d'échange et d'argent. Les réflexions et expérimentations monétaires locales se structurent désormais bien davantage autour des projets de monnaies locales. C'est donc sur ces dernières que ce texte tente un bilan d'étape : après six ans d'expériences, il est possible de tirer quelques leçons quant à ce que ces dispositifs peuvent faire et quant aux conditions dans lesquelles ils pourraient aller plus loin.

---

<sup>1</sup> Voir les sites de ces réseaux : <http://seldefrance.communityforge.net/> pour les SEL, <http://www.accorderie.fr/> pour les Accorderies. Sur les monnaies locales en France, voir les deux organisations qui structurent le champ : le Mouvement SOL (<http://www.sol-reseau.org/>) et le réseau des monnaies locales complémentaires (<http://monnaie-locale-complementaire.net/>). Pour une perspective internationale, voir le site participatif <http://www.complementarycurrency.org/>. D'un point de vue plus académique, voir la revue *IJCCR* (*International Journal of Community Currency Research*, <http://ijccr.net>), la base de données bibliographique CC-Literature (<http://www.cc-literature.org/>) et enfin le site de RAMICS, l'association internationale de recherche créée en 2015 autour des innovations monétaires et des monnaies sociales et complémentaires (<http://www.ramics.org>).

### **Une présentation des monnaies locales associatives**

À la différence des SEL et des banques de temps, tous deux confinés, en France, à des échanges non professionnels, les monnaies locales visent un impact économique local. Certes, comme les SEL, ce sont des monnaies associatives au sens où elles sont mises en œuvre localement à partir d'orientations et de décisions prises, dans une grande autonomie, par des groupes de personnes associées autour de leur intérêt pour ces projets (Servet, dir., 1999). Mais, à la différence des SEL et banques de temps, ce sont des monnaies à vocation commerciale car leur raison d'être est de circuler auprès de prestataires professionnels : elles doivent promouvoir une économie locale selon des valeurs fixées dans le projet associatif, souvent formulées dans une charte dans les cas français. Elles visent donc certains commerces et producteurs et en excluent d'autres. Le projet lui-même combine des préoccupations globales (lutter contre la spéculation, contre la toute-puissance des banques et les risques de défaillance monétaire et financière globale) et locales (promouvoir une économie locale de producteurs, de commerçants et d'artisans indépendants dans un espace de citoyenneté maillé par le milieu associatif et sur la base d'exigences environnementales). Il vise aussi et en conséquence à contribuer à repenser la richesse et la monnaie via le saisissement citoyen d'une infrastructure publique dont le rôle économique est fondamental : c'est une logique d'éducation populaire qui se saisit de la monnaie pour en faire un objet d'interrogation et d'expérimentation alternative en soumettant son émission et sa gestion à des règles et des acteurs nouveaux. Pour le formuler d'une façon plus resserrée, ces monnaies locales interviennent comme expériences locales dans un projet politique global de transition écologique.

D'un point de vue technique, les monnaies locales sont d'abord des monnaies papier, dont la valeur est fixée à parité avec la monnaie nationale et dont la convertibilité est contrôlée. L'émission monétaire est couverte par une réserve équivalente en monnaie nationale déposée sur un compte par l'association émettrice. L'entrée, par conversion de monnaie nationale en monnaie locale, est possible et parfois favorisée par un taux bonifié (par exemple, 21 en monnaie locale pour 20 en monnaie nationale). La sortie, par reconversion de monnaie locale en monnaie nationale, n'est pas toujours acceptée ; lorsqu'elle est possible, des pénalités de sortie cherchent à limiter les risques de revente en masse de la monnaie interne.

### **Dynamique internationale et configuration française des monnaies locales**

De telles monnaies locales ont commencé à être expérimentées dans le monde occidental à partir du début des années 1990 et, depuis, n'ont cessé de se développer. Elles plongent leurs racines dans des idées et des expériences qui remontent au deuxième quart du XIXe siècle mais surtout aux années 1930, où le contexte de la Grande dépression a conduit à développer localement de nombreuses expériences en situation d'urgence qui, pour l'essentiel, n'ont duré qu'un petit nombre d'années. Selon des modalités différentes, Robert Owen, Pierre Joseph Proudhon et Silvio Gesell ont participé de ces mouvements et contribué aux idées qui sous-tendent les expériences actuelles, de même que, à partir des années 1970, les textes d'E. F. Schumacher (l'auteur de *Small is beautiful*) et de ses successeurs aux Etats-Unis. La vague actuelle de monnaies locales démarre en 1991 avec l'expérience de l'Ithaca Hour, dans la ville d'Ithaca, où se trouve Cornell University, dans l'État de New York, aux États-Unis. Après une dynamique remarquable où plusieurs dizaines de monnaies locales ont été créées en Amérique du nord, bien des expériences ont disparu et le mouvement s'est essoufflé. Dans les années 2000, les monnaies locales connaissent un regain avec le cas du Regiogeld en Allemagne à partir de 2001 et des monnaies communautaires au Brésil à partir

de 2002. En Allemagne, une expérience prend vite une ampleur inhabituelle : celle du Chiemgauer, en Bavière. Elle n'est pas représentative de la dynamique allemande, car les autres monnaies locales y sont bien plus faibles. Mais elle prend valeur d'exemple et son modèle est étudié et exporté ailleurs en Europe. Elle semble avoir atteint une taille stabilisée avec près de 3000 usagers et 600 prestataires et une circulation monétaire d'environ 500 000 euros en Chiemgauer en 2013. Au Brésil, une centaine de monnaies communautaires ont été créées depuis le cas fondateur du Palmas, créé en 2002 dans un espace de relégation à l'extérieur de Fortaleza. Elles sont adossées à des associations communautaires et constituent des outils complémentaires au microcrédit distribué par les banques locales de développement communautaire.

En France, la dynamique des monnaies locales associatives s'articule autour de ce projet fondateur et critiqué qu'a été le SOL, projet d'une monnaie complémentaire à utilité sociale et environnementale visant à la fois la promotion d'une consommation responsable, de l'engagement associatif et de distribution de revenus affectés par les collectivités locales. On peut distinguer plus particulièrement trois mouvements à partir de la création du projet SOL : ce qu'on peut appeler le « SOL expérimental », le « néo-SOL » et des monnaies « post-SOL ».

Le SOL expérimental est un projet lancé à partir de 2006 sur la base d'une idée lentement mûrie par Patrick Viveret à partir de 1998. Son travail de rédaction d'un rapport sur la notion de richesse puis les « collectifs richesse » (des groupes de réflexion citoyens sur la richesse) mis en place localement ont joué un rôle important dans l'émergence de ce projet (Viveret, 2003). Sa concrétisation est passée par des financements européens importants, qui requéraient un cofinancement qu'ont apporté des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cela a conduit à articuler la centralisation nécessaire du fait d'un choix technique lourd et complexe (une carte à puce) et la décentralisation de la mise en œuvre locale. À l'épreuve des premiers terrains expérimentés à partir de 2007 (principalement Grenoble, Lille et Carhaix), la monnaie SOL s'est principalement réduite à la distribution de points de fidélisation de la clientèle au sein d'un réseau de prestataires éthiques agréés. Ce projet a structuré le champ militant des monnaies associatives durant plusieurs années, montrant une voie nouvelle et ambitieuse alors que la dynamique des SEL se tassait au début des années 2000.

Néanmoins, le manque d'autonomie des groupes associatifs locaux, la lourdeur technique et financière et l'absence de dynamique significative ont conduit des groupes militants à rechercher des solutions hors du réseau SOL : au tout début 2010 ont été lancés l'abeille à Villeneuve-sur-Lot et l'occitan à Pézenas. Un nouveau réseau « post-SOL » articulé autour du terme « monnaie locale complémentaire » a émergé. Ce réseau opère une rupture politique en particulier contre le caractère jugé descendant (centralisé et techniciste) du projet SOL expérimental (ce qui est contesté par certains de ses militants). La construction de ces monnaies « par le bas » doit garantir une meilleure adaptation aux milieux concernés. Contrairement au SOL expérimental, elles sont techniquement assez simples à la fois dans leur mise en œuvre technique et dans leur usage quotidien car ce sont des monnaies papier. Elles peuvent être créées et animées avec un budget très faible (quelques milliers d'euros), s'appuyant fortement sur le bénévolat. Elles visent principalement une circulation commerciale locale et leurs objectifs sont donc en principe moins complexes. Elles ne sont pas nécessairement articulées aux collectivités locales. L'un des penseurs de ce courant, qui a accompagné l'émergence de ces expériences, est Philippe Derudder (2012).

Enfin, la critique interne du SOL expérimental a fait émerger un troisième type de monnaie locale associative que l'on peut qualifier ici de « néo-SOL », et qui s'aligne sur le caractère plus décentralisé et moins technique des expériences post-SOL, tout en recherchant un appui financier important auprès des collectivités locales afin de disposer durablement de salariés. La première expérience est celle du SOL Violette (Toulouse), créé en mai 2011 après un long travail participatif piloté par la mairie, ainsi que le Bou'SOL, créé en 2013 à Boulogne-sur-Mer, l'Elef à Chambéry, la gonette à Lyon, etc. L'un des porteurs du SOL violette, Frédéric Bosqué (2014), a joué un rôle structurant dans ce néo-SOL.

Il résulte de ces dynamiques françaises une relative convergence des modèles et l'apparition de deux types de supports pour les expériences en projet : un support fourni par le Mouvement SOL et la coopérative Ecosol (avec sessions de formation, fourniture d'outils etc.) et un support fourni de façon plus décentralisée par le réseau des monnaies locales complémentaires, qui tient régulièrement des Rencontres nationales et plus épisodiquement des Assises plus formelles où l'on débat technique et valeurs.

### **Un bilan quantitatif mitigé**

Vingt-cinq ans après les premières expériences nord-américaines, et six ans après la naissance des monnaies locales associatives en France, un bilan quantitatif rapide laisse une impression mitigée. Si l'on prend au sérieux l'affirmation par les militants que les chiffres ne sont pas tout, il faut accepter une appréciation plus qualitative de l'action des monnaies locales associatives.

D'un point de vue quantitatif, on observe une dynamique de croissance du nombre de dispositifs : un peu plus de 200 en 2015 contre une quarantaine dix ans auparavant<sup>2</sup>. Toutefois, la dynamique première, états-unienne, a fait long feu : après un pic d'une quarantaine d'expériences en 1998 et pour plus de quatre-vingts créations, il n'en restait qu'une douzaine en 2007 (Krohn et Snyder, 2008). L'Allemagne, qui a connu un démarrage spectaculaire au début des années 2000, a connu aussi un essoufflement et a aujourd'hui moins de monnaies locales en circulation qu'en 2008. Au Brésil, l'intégration des banques communautaires de développement dans des politiques publiques est sans doute ce qui a permis à la fois leur extension extraordinaire et le maintien de cette dynamique ; la moitié des monnaies locales associatives dans le monde s'y trouverait. En France, une trentaine de monnaies a été mise en circulation en six ans, et probablement autant est en cours de développement ou en projet ; mais quelques cadavres se trouvent déjà sur les bords du chemin.

On ne peut évaluer la réussite de ces dispositifs au regard de leur seul nombre. Mais si l'objectif est de contribuer à une transformation des pratiques dans le sens d'un développement territorial soutenable, il faut bien en passer par des indicateurs quantitatifs. En première analyse, l'impact est d'autant plus élevé que la monnaie est employée par un grand nombre de particuliers et de prestataires. La manière dont les personnes chargées du développement de ces projets parviennent à attirer particuliers et prestataires est donc déterminante.

De ce point de vue quantitatif, le nombre des utilisateurs de monnaie, la masse monétaire en circulation et le nombre de transactions sont des éléments clés de toute analyse

---

<sup>2</sup> Le nombre total de dispositifs monétaires associatifs, incluant donc tous les systèmes d'échange local et toutes les banques de temps, approche probablement les 5 000.

d'impact sérieuse. Or, de ce point de vue, la situation est aussi assez décevante. En Europe, quelques grands dispositifs surnagent : le Chiemgauer en Bavière, le Bristol pound en Angleterre, l'eusko dans le pays basque français, le SOL violette à Toulouse. Le Chiemgauer est sans doute celui avec lequel le chiffre d'affaires est le plus élevé : plus de sept millions d'euros en 2013, pour une masse monétaire de plus de 500 000 euros en circulation. En France, l'eusko, qui peut aussi se prévaloir, deux ans après sa création, d'une réussite incontestable au regard de la plupart des expériences françaises, totalisait environ 3000 membres et 550 prestataires pour une masse monétaire de 370 000 euros environ fin 2014. Pour un territoire comptant plus de 200 000 habitants, l'ampleur reste limitée. Les 26 expériences françaises recensées fin 2014 avaient une masse monétaire en circulation globale de l'ordre de celle du chiemgauer, pour 9000 usagers environ et 2000 prestataires, soit probablement environ deux fois moins que d'usagers des SEL. Au Brésil, où la dynamique est à la fois plus ancienne et plus importante, on constate un net tassement de l'usage de la monnaie dans le berceau du mouvement des banques communautaires de développement, à Conjunto Palmeiras (Carvalho de França Filho et *alii*, 2012). Une étude statistique sur des villes états-uniennes où existent des monnaies de ce type a été publiée, qui met en évidence l'absence d'impact significatif sur leur activité économique (Krohn et Snyder, 2008). On peut continuer ainsi : le bilan quantitatif des expériences en cours n'est pas à la hauteur des enjeux d'un développement territorial conforme aux enjeux du développement soutenable. Pourtant, dans le cas du Palmas, l'essoufflement de l'usage de la monnaie locale est interprété comme signe de succès car elle aurait accompli sa mission qui était de contribuer à la construction d'une économie populaire de proximité (Carvalho de França Filho et *alii*, 2012).

Il existe en fait une tension entre, d'un côté, la tentation voire la nécessité d'étendre vite et fortement le réseau des utilisateurs dès sa création et, de l'autre, le système de valeurs qui est au cœur du projet (ou qui est « l'âme » de ces monnaies, pour reprendre la manière dont se présente la mesure à Romans-sur-Isère). Selon les pays et selon les cas, le système de valeur promu peut être en rupture forte avec les usages, nécessitant une véritable conversion des pratiques individuelles et collectives vers une économie soutenable. Il faut donc sélectionner strictement les professionnels susceptibles d'utiliser la monnaie pour qu'ils soient conformes à ces valeurs. C'est dans cet esprit que la plupart des systèmes en France mettent en œuvre un principe de filtrage des prestataires qui doit permettre d'étendre le réseau des utilisateurs à la condition du respect du projet éthique. Mais alors la concrétisation de ce dernier pose problème : accueillir rapidement un nombre important d'usagers et de prestataires est d'autant moins compatible avec le maintien du projet éthique que celui-ci est précis et s'éloigne du système de valeurs dominant dans l'économie marchande.

La tension peut s'exprimer de la façon suivante. S'il s'agit juste de fidéliser la clientèle au sein d'un réseau de commerçants, on ne joue que sur le ressort bien connu de l'intérêt (fournir des avantages aux clients fidélisés) en lui ajoutant éventuellement celui de l'appartenance (déployer une identité communautaire liée au territoire dans lequel on vit) ; le réseau peut s'étendre rapidement. S'il s'agit de promouvoir une transformation des pratiques et des représentations du public en poussant, par exemple, les usagers à acheter des produits bio élaborés par des producteurs locaux organisés en coopérative ou en AMAP, d'autres ressorts comportementaux doivent être activés qui renvoient à des valeurs et au sens de l'action ; une fois conquis le public militant déjà sensible, le plus dur reste à faire. La quasi-totalité des dispositifs français actuels est sur cette ligne et, de façon assez symptomatique, la plus grande difficulté à laquelle ils se heurtent est d'étendre le réseau des particuliers usagers – bien plus que celui des prestataires. Dans tous les cas, l'expérience montre que ces dispositifs ne vivent pas d'eux-mêmes et ne se développent pas tous seuls : ils nécessitent des

moyens humains pour diffuser, expliquer, gérer, contacter, connecter, résoudre etc. L'accès à du travail salarié apte à éviter ou dépasser l'épuisement des bénévoles est ainsi une condition première de réussite ; comme il est très improbable que les recettes propres de l'activité suffisent à financer le travail salarié, il faut trouver des ressources auprès de financeurs publics et/ou privés et donc s'engager dans des partenariats durables et profonds.

### **Au-delà d'une approche quantitative, promouvoir des valeurs et changer les pratiques**

Les promoteurs de ces monnaies soulignent qu'un bilan quantitatif ne peut être que biaisé car les objectifs de ces monnaies ne sauraient se résumer à la batterie des statistiques d'activité classiques. Il est vrai que la recherche d'une société nouvelle dans laquelle la croissance du PIB doit cesser d'être l'alpha et l'oméga de toute politique appelle une réflexion critique sur la notion de richesse, ce que Patrick Viveret a engagé, après Dominique Méda, au début des années 2000 – et ce qui conduit aussi à travailler la question de ses indicateurs (Méda, 1999, Viveret, 2003, Gadrey et Jany-Catrice, 2012). Un développement territorial soutenable, ainsi qu'on l'a formulé ici, doit donc bien être distingué d'une logique de croissance à l'échelle locale. C'est donc à une évaluation de leur utilité sociale qu'il faut soumettre les monnaies locales associatives, évaluation dont Gadrey (2004) a montré la complexité et qui appelle idéalement une définition participative des indicateurs.

Des enquêtes plus précises sur les pratiques des particuliers et des prestataires montrent que ces monnaies locales produisent des transformations dans les rapports marchands et dans les réseaux de transactions (jusqu'ici, cependant, ces enquêtes ont été réalisées par les dispositifs eux-mêmes : il manque des travaux indépendants à ce sujet). Pour l'eusko et pour le SOL violette par exemple, il a été noté que des prestataires avaient changé de fournisseurs pour utiliser la monnaie locale obtenue de leurs ventes aux particuliers. L'un des enjeux essentiels, en effet, pour les pilotes de ces monnaies, est de les faire circuler : il faut éviter les zones d'immobilisation de la monnaie locale, comme en France, des Biocoop accumulant les billets sans les utiliser ou, à Conjunto Palmeiras, la pompe à essence du quartier, sorte de puits d'attraction du fait de la régularité et de l'universalité des consommations associées (s'alimenter, se déplacer). Ces puits freinent la circulation et se traduisent par la reconversion en monnaie nationale de la monnaie locale reçue par les prestataires et dont ils ne savent que faire. Techniquement, la fonte d'un côté (c'est-à-dire l'imposition de frais de garde aux détenteurs de monnaie) et des frais de reconversion de l'autre peuvent jouer un rôle de stimulation de la circulation, à ceci près qu'ils rendent plus difficile l'acceptation du dispositif par les prestataires. Sur le fond, le changement de fournisseurs pour pouvoir écouler la monnaie locale est un signe de transformation des réseaux de transactions des prestataires locaux dans le sens voulu par les associations monétaires.

Les promoteurs soulignent aussi le rôle d'éducation populaire qu'ont ces dispositifs. Les projets eux-mêmes requièrent des temps de maturation souvent longs, atteignant en moyenne près de deux ans pour ceux qui aboutissent : il faut élargir progressivement le cercle de ceux qui sont intéressés au premier abord pour construire un groupe de personnes engagées fournissant en amont un travail bénévole important. Ce travail suppose de déployer un ensemble de réflexions populaires sur la monnaie, l'argent, la finance, l'économie et fonctionne effectivement comme un moment fort d'éducation populaire et d'apprentissage d'une citoyenneté étendue au champ économique : il s'agit de s'approprier un savoir expert et de prétendre le mettre en œuvre en se frottant aux réalités économiques.

Cette mise en œuvre, en France, repose sur l'activation de valeurs initialement formulées dans une charte. Les chartes locales connaissent des variantes mais tournent autour de la recherche d'une économie plus humaine et respectueuse de l'environnement. En France, le choix a été souvent fait de créer des comités d'agrément destinés à fournir un avis et une décision sur la candidature de prestataires, qu'il faut donc évaluer au regard des valeurs posées dans la charte et déclinées dans des critères plus précis (Blanc et Fare, 2016).

L'économie promue par ces monnaies est donc une économie morale et ne saurait être réduite à la seule dimension quantitative de l'activité, même si celle-ci demeure importante. L'enjeu est, en réalité, que les changements qualitatifs aux échelles locales provoquent peu à peu des transformations quantitatives globales : c'est le même enjeu que celui de l'économie sociale et de l'économie solidaire dans leurs fondements historiques.

### Références

- Blanc Jérôme, « Classifying « CCs »: Community, complementary and local currencies' types and generations », *International Journal of Community Currency Research*, 2011, vol. 15, D, p. 4-10.
- Blanc Jérôme, Fare Marie, « Turning values concrete: the role and ways of business selection in local currency schemes », *Review of Social Economy*, 2016, à paraître.
- Bosqué Frédéric, *Les monnaies citoyennes. Faites de votre monnaie un bulletin de vote !*, Gap, Editions Yves Michel, 2014, 238 p.
- Carvalho de França Filho Genauto, Scalfoni Rigo Ariádne, Torres Silva Junior Jeová, « L'enjeu de l'usage des monnaies sociales dans les banques communautaires de développement au Brésil : Étude du cas de la Banque Palmas », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 2012, n° 324, p. 70.
- Derudder Philippe, *Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment?*, Gap, Éditions Yves Michel, 2012, 256 p.
- Fare Marie, *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2011, 490 p.
- Gadrey Jean, *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents* [Rapport], Paris, DIES et MIRE, 2004, 136 p.
- Gadrey Jean, Jany-Catrice Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, la Découverte, 2012, 126 p.
- Kalinowski Wojtek, « L'impact socio-économique des monnaies locales et complémentaires », *Notes de l'Institut Veblen*, novembre 2014, 14 p.
- Krohn Gregory A., Snyder Alan M., « An Economic Analysis of contemporary local currencies in the United States », *International Journal of Community Currency Research*, 2012, vol. 12, p. 53-68.
- Magnen Jean-Philippe, Fourel Christophe, *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité* [Rapport], Paris, Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 2015, 76, 180, 46 p.
- Méda Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, 1999, 423 p.
- Servet Jean-Michel (dir.), *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Paris, Seuil, 1999, 344 p.
- Viveret Patrick, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2003, 233 p.